



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani
Prod-Nr. 4005240157145
CPID 176894-06
Zul-Nr. CHZB 1107

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

produit répulsif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Neogard AG
Industriestrasse 783, CH-5728 Gontenschwil
Téléphone +41 62 767 00 50, Fax +41 62 767 00 67
E-Mail info@neogard.ch
Internet www.neogard.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse
Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

Fabricant

W. Neudorff GmbH KG (CH)
An der Mühle 3, D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0, Fax +49 5155 6010

E-Mail msds@neudorff.de
Internet www.neudorff.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Tox Info Suisse
Téléphone 145 (info@toxinfo.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques

Consignes en cas de danger

Méthode de classification

Aquatic Chronic 3

H412

Consignes en cas de danger

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

Consignes en cas de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P501 L'emballage partiellement vide doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux. L'emballage vide doit être éliminé avec les déchets urbains.

! Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Contient des huiles essentielles. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Produit répulsif à base de substances aromatiques de plantes.

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[g/kg]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
91722-69-9	294-470-6	Huile de Lavande/ Lavande, Extrait e Lavandula Hybrida	1,5	Skin Sens. 1, H317 / Aquatic Chronic 3, H412 / Eye Irrit. 2, H319 / Skin Irrit. 2, H315

! RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Le produit ne contient aucune substance toxique.

Après inhalation

Aucune mesure particulière.

Après contact avec la peau

Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec la peau, rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Après ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

! Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucun symptôme spécifique n'est connu à ce jour.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

eau

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés

non connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas inhaler les émanations de fumée.

! RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

! Personnel non formé pour les cas d'urgence

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune mesure particulière nécessaire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et jeter dans le compost.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Aucune mesure particulière nécessaire.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stocker au sec.

Classe de stockage (RFA) 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection des yeux

pas nécessaire

Autres mesures de protection

pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

granulé

Couleur

gris

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non applicable				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	non applicable				
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	non déterminé				
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	insoluble				
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité	non déterminé				
Teneur en solvant	0 %				

Propriétés comburantes

Le produit ne favorise pas la combustion.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune mesure particulière nécessaire.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Informations diverses

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 2000 mg/kg	rat	Calcul	
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Non irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Remarques générales

Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
Valeur AOX	aucune		

Remarques générales

Le produit ne contient que des substances naturelles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

20 03 01

Nom du déchet

déchets municipaux en mélange

Recommandations relatives au produit

L'emballage / récipient / boîte partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux. L'emballage / récipient / boîte vide doit être éliminé(e) avec les déchets urbains.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

nettoyer mécaniquement

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens / Spaventa-cani

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucune information disponible.			
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information disponible.			
Informations diverses relatives au transport Le produit n'est pas un produit dangereux.			

! RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

! Autorisations

Biocide approuvé; type de produit 19

Autres réglementations (UE)

Produit soumis à la réglementation biocide (UE) n° 528/2012.

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %

(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 1 Auto-classification (RFA)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations diverses

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.5

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n°
1907/2006 (REACH)

Date d'impression 26.10.2018

Modifié 01.06.2017 (F) Version 1.6

**Hunde-Schreck / Répulsif anti-chiens /
Spaventa-cani**

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.